



COMMUNIQUÉ SUR LA RENCONTRE ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS DU TOGO

Addis Abéba, le 3 avril 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a reçu hier le Ministre des Infrastructures et des Transports de la République togolaise, M. Ninsao Gnofam. Le Ministre était porteur d'un message du Président Faure Essozimna Gnassingbé relatif au Marché unique sur le Transport aérien en Afrique et à la décision connexe de la session ordinaire de la Conférence de l'Union de janvier 2018, le désignant comme le Champion de cette initiative.

Le Président de la Commission a exprimé sa gratitude au Président Faure Gnassingbe pour avoir accepté d'assumer le rôle de Champion du Marché unique, qui constitue, avec la Zone continentale africaine de Libre-échange et le Protocole sur la Libre circulation des Personnes et le Passeport africain, un des aspects clé de l'intégration du continent. Il s'est réjoui du leadership et du soutien qu'il apportera à la mise en œuvre effective de ce projet phare de l'Agenda 2063, y compris à travers la désignation de Champions régionaux pour renforcer l'effort de plaidoyer. Tout en notant que 25 États membres sont maintenant parties au Marché aérien unique et que d'autres pays ont déjà manifesté leur intention d'y adhérer, le Président de la Commission a fait observer que l'élargissement significatif du cercle des parties à cette initiative est essentiel pour garantir la matérialisation des énormes avantages économiques qui en sont attendus.

Le Président de la Commission et le Ministre se sont félicités des efforts en cours pour mobiliser les principales parties prenantes en vue de la mise en œuvre effective du Marché aérien unique. Ils ont également souligné la nécessité de relever les défis auxquels est confrontée la Commission africaine de l'Aviation civile (CAFAC), qui est l'agence d'exécution désignée de la Décision de Yamoussoukro sur la libéralisation des marchés du transport aérien en Afrique et le Marché aérien

unique. A cet égard, la désignation d'un Secrétaire général titulaire de la CAFAC revêt une importance cruciale.

Le Ministre a informé le Président de la Commission que le Président Faure Gnassingbe prévoit de convoquer une réunion ministérielle à Lomé, en mai 2018, qui rassemblera toutes les parties prenantes, pour faire avancer la mise en œuvre des engagements pris, notamment la signature d'un accord commun entre les membres du Marché aérien unique, ce qui les dispensera de l'obligation de recourir à des accords bilatéraux de service aérien.